

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2687 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions**

Ont été admis à la séance du 25 janvier :

MM. Aguilar y Santillon, Eclippone. Association Philomatique d'Alsace et de Lorraine, MM. Dufour, Darton, Boldori, Senay.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 8 Février 1926, à 20 heures1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 25 janvier auxquels sont ajoutés :

M. Houdaille (R.), 46, rue Paul-Deschanel, Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), *Botanique*, parrains MM. Nicod et Ravinet. — M. Matá (Dr A.-B), chef de travaux à la Faculté de Médecine, Arengreen, 635, Buenos-Aires (République Argentine), *Entomologie médicale*, parrains MM. Dallas et Riel. — M. Goffart (Jules), docteur en sciences naturelles, 53, rue Ambiorix, Liège (Belgique), *Lichens, Cypéracées*. — M. Kostitch (Dr Alexandre), professeur à la Faculté de Médecine, Beograd (Yougoslavie), *Histologie et Embryologie humaines*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Plavilstshikov (Nicolas), directeur du Laboratoire biologique du Technikum de l'Industrie, Taganka, Tovaristsheskij per., 20, kv. 5, Moscou (Russie), *Entomologie générale, Coléop-*

COTISATIONS DE 1926

Les membres sont invités à faire parvenir le montant de leur cotisation de 1926 par chèque postal (C. C. 101-98) ou par mandat adressé au trésorier M. F. RAVINET, 11, rue Franklin, Lyon (2^e), avant le 31 mars prochain.

Le recouvrement des cotisations en retard sera effectué à partir du 15 avril ; les quittances majorées de 1 fr. 50 (soit 11 fr. 50) pour tenir compte des frais, seront présentées par le service des Postes.

Nous appelons l'attention des membres résidant à l'étranger sur l'élévation des frais d'envoi de nos publications, lesquels absorbent la moitié de la cotisation. Nous leur serions reconnaissants de vouloir bien porter volontairement leur cotisation à 15 francs pendant la période difficile que nous traversons.

Un autre moyen de nous aider consiste à se faire inscrire comme membre honoraire (cotisation 20 francs par an).

Cet appel s'adresse également aux membres français qui savent combien l'élévation constante des prix du papier et de la main-d'œuvre nous empêche de donner à nos publications l'importance qui conviendrait.

Nous rappelons qu'on peut s'exonérer de toute cotisation par un versement unique de 125 francs (membre à vie) ou de 250 francs (membre honoraire perpétuel).

PARTIE SCIENTIFIQUE

Remarquable particularité de conformation du chapeau observée sur deux pieds de « *Psalliota campestris* »

Par M. A. LAURENT

Ces deux échantillons de *Psalliota campestris*, présentés à la Société Linnéenne dans sa séance du 9 novembre 1925, avaient été récoltés quelques jours auparavant, dans une station plutôt inattendue : ils se trouvaient en effet fixés à la paroi verticale (côté Nord) d'un égout du boulevard Anatole-France, qui s'ouvre en face d'un petit terrain vague à l'angle de la rue Tronchet. Situés côte à côte sur une même ligne horizontale, au niveau de la bouche, le plus extérieur était en partie visible du milieu de la chaussée ; c'est en le récoltant que j'ai découvert l'autre.

Tous deux complètement épanouis, et remarquables par leurs grandes dimensions, ils présentaient une similitude frappante dans leur disposition par rapport à la paroi qui leur servait de support, ainsi que dans les particularités de leur conformation ; si bien que l'on peut en faire une description unique :

1^o Le pied, s'écartant d'abord à peu près horizontalement de la paroi, s'infléchissait graduellement, puis se relevait pour redevenir sensiblement horizontal à son extrémité. Il mesurait 11 centimètres de longueur chez l'un, et 8 centimètres chez l'autre, avec un diamètre transversal de 18 millimètres dans sa partie moyenne ; l'anneau attaché très bas (dans le quart inférieur) ;

2^o Le chapeau était fixé perpendiculairement au pied, donc à peu près vertical, au lieu d'être horizontal comme dans le cas ordinaire ; son contour

n'était pas exactement circulaire, mais légèrement elliptique (dimensions : 13 centimètres sur 11,5 environ, dans les deux cas).

La plus remarquable particularité de sa conformation consistait en ce que les feuillets, au lieu de s'implanter normalement sur la face inférieure, étaient fortement inclinés de haut en bas, de manière à recouvrir en grande partie ceux qui venaient immédiatement au-dessous. Il en résultait que l'ensemble était symétrique, non par rapport à un axe — l'axe du pied, — comme dans le cas ordinaire où le pied vertical supporte un chapeau horizontal, mais bien par rapport à un plan vertical partageant le chapeau en deux moitiés droite et gauche. Au-dessus du pied, les feuillets de droite s'écartaient de ceux de gauche, surtout vers leur extrémité, délimitant ainsi un sillon vertical, rappelant assez bien l'aspect d'une raie séparant une chevelure en deux moitiés : au-dessous du pied, au contraire, la disposition était naturellement inverse : les feuillets de droite s'adossant à ceux de gauche, pour dessiner une sorte de crête ou de bourrelet, surtout accentué dans la partie la plus voisine du pied.

Une telle disposition des feuillets semble ne pouvoir s'expliquer que par l'action de la pesanteur, tendant à les orienter verticalement de haut en bas au cours de leur accroissement, quelle que soit l'orientation du chapeau. (Le mode d'éclaircissement unilatéral semble n'avoir eu aucune influence sur le déterminisme de la forme.)

Cette action géotropique rend d'ailleurs bien compte de la disposition constatée dans le cas général : les feuillets rayonnant verticalement et d'une façon régulière autour du pied, sous un chapeau horizontal.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 21 Novembre 1925

Multiplication anormale d' « *Orphanidia denticauda* », Charpentier (Orthoptères - Phasgonurides)

Par M. H. MANÉVAL

Au cours de l'été 1925, la presse locale signala qu'une nuée de sauterelles s'était abattue dans la commune du Mazet-Saint-Voy (Haute-Loire), aux abords du village de la Chabannerie, altitude 1.165 mètres. A en croire les articles de journaux, visiblement emphatiques, de grandes étendues de cultures étaient rasées par les voraces insectes et les cultivateurs intéressés avaient dû faire appel à M. le Préfet pour obtenir les moyens de lutter contre le fléau. Le fait que les sauterelles étaient venues par la voie des airs n'était mis en doute par personne et les autorités administratives paraissaient l'admettre.

J'eus l'occasion de me rendre sur les lieux le 9 août et j'obtins des cultivateurs quelques précisions. Les sauterelles étaient apparues au début de juin, à la suite d'un violent orage sans pluie. Personne ne les avait vues tomber, mais, dans l'esprit de chacun, elles ne pouvaient être venues que dans un nuage. La multitude des ravageurs, localisée d'abord dans une prairie dont elle dévorait l'herbe, s'était rapidement dispersée aux alentours. Les cultivateurs alarmés avaient avancé l'époque de la fauchaison pour soustraire les foin à la mandibule des sauterelles. Les faux faisaient